

ENFA de Toulouse, 23 mars 2011

Complémentarité 2nde Pro Productions Animales-spécialité Productions Aquacoles et Bac Pro Productions Aquacoles : les MP

Session d'accompagnement Bac Pro Productions Aquacoles

Marie-Angéline MAGNE

EC en Prod. Animales, ENFA-UMR AGIR



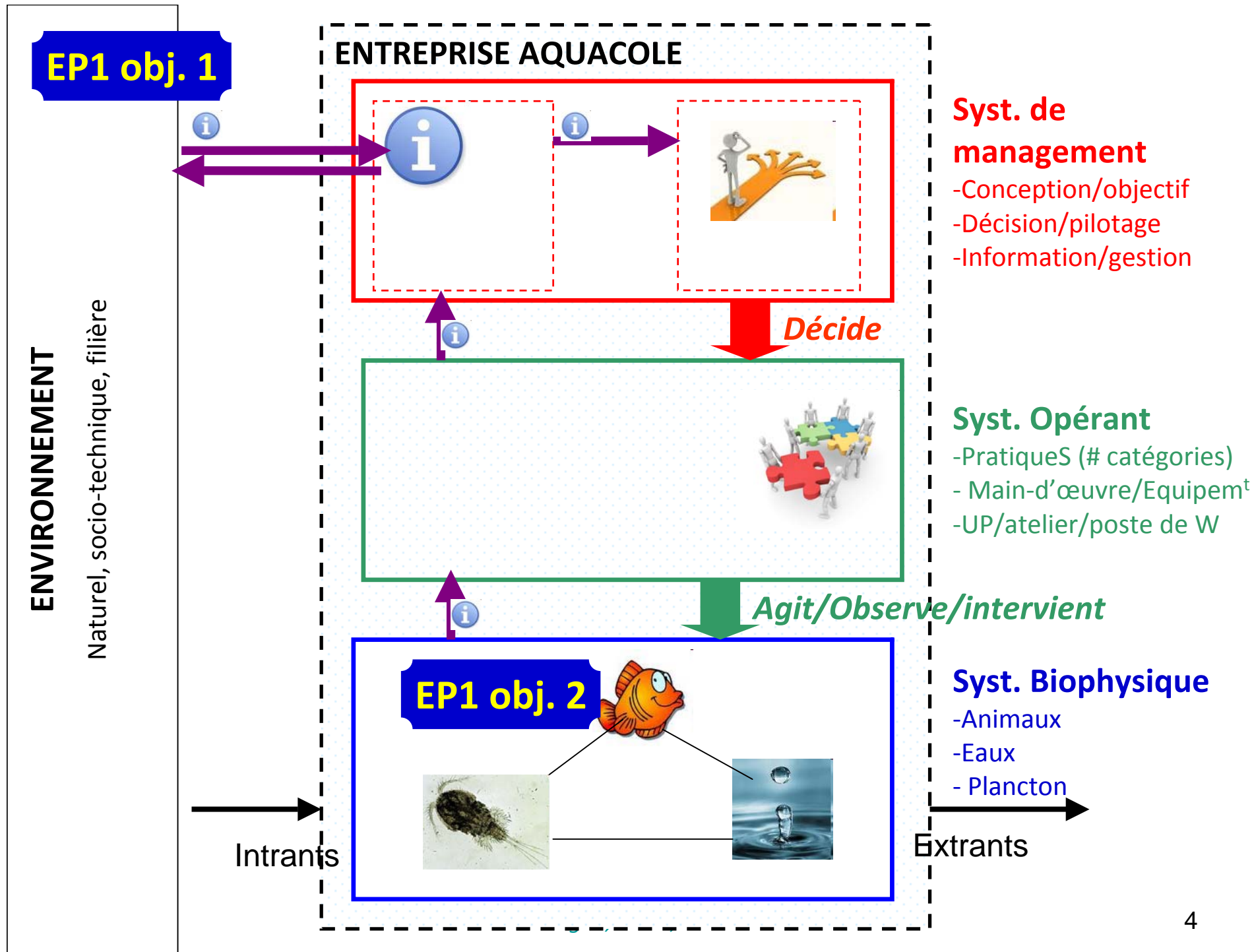
Pourquoi comparer les référentiels de formation ?

- **Pour construire une progression sur 3 ans**
 - relire la 2^{nde} au regard du bac pro
 - attention particulière au début de 1^{ère}
 - lien avec une progression des capacités
- **Pour repérer ce qui contribue à la préparation du BEPA parmi les objectifs de 2^{nde} et de Bac Pro**
- **Pour articuler à une progression des stages**
- **Pour les changements d'orientation 2^{nde}- 1^{ère}**
 - Diagnostic précis des décalages de pre requis/préacquis
 - Dispositif individualisé d'intégration
- **Pour les CFA, repères pour les ajustements de la 1^{ère} année d'apprentissage**

EP1 Acte de production et son contexte

Objectif général : Identifier des éléments socio-économiques et biologiques qui caractérisent l'acte de production

- *Obj 1 : Comprendre l'organisation économique et sociale de la production*
- *Obj 2 : Présenter l'organisation et le fonctionnement des êtres vivants*

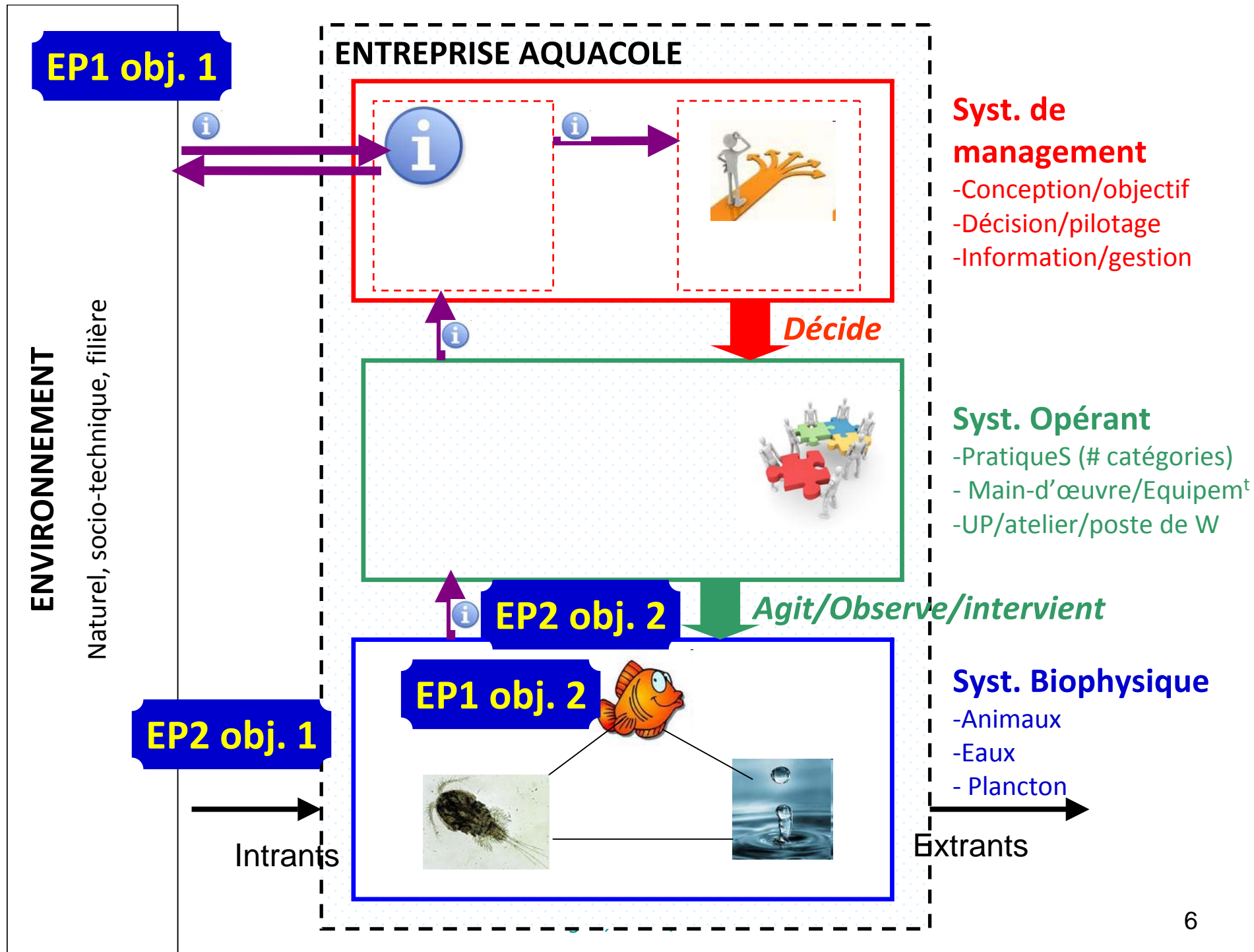


EP2 Contexte et enjeux de la mobilisation de la Ressource Animale

Objectif général : Présenter le contexte, les enjeux et les processus liés à la mobilisation de la Ressource Animale dans une perspective de durabilité

📍 *Obj 1 : Présenter le contexte et les enjeux liés à la mobilisation de la ressource animale*

📍 *Obj 2 : Comparer les composantes et le fonctionnement de processus de production animale dans une perspective de durabilité*



EP3 Mise en œuvre des opérations techniques en aquaculture

Objectif général : Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à la conduite de l'élevage aquacole dans une perspective de durabilité

📍 *Obj 1 : Présenter les principales espèces aquacoles et leur milieu de production*

📍 *Obj 2 : Mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques nécessaires à la conduite de l'élevage aquacole*

📍 *Obj 3 : Mettre en œuvre les matériels et installations liés à l'élevage aquacole, en assurer la maintenance de 1er niveau dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité*

